

Adopté le :17 mai 2024.....

Date de mise en ligne :24 mai 2024.....

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 avril 2024 à 20h00

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie
- Membre excusé : Mme DUCROT Isabelle, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr BORGES Anthony
- Secrétaire de séance : Mr JOLY Pierre
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.
- Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de mars - Désignation du secrétaire de séance – Budget (Compte administratif 2023, Compte de gestion 2023, Affectation des résultats, Vote des taxes, Budget primitif 2024, Subventions aux associations) - ZAER - Convention bineuse - Espace de la Forge – Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale
- **Adoption du procès-verbal du conseil de mars**
Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 15 mars 2024, transmis le 21 mars 2024.
- **Désignation du secrétaire de séance**
Mr le Maire nomme Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention
- **Budget**
 - o **Compte administratif 2023**

Monsieur le Maire présente le compte administratif et les résultats suivants :

En fonctionnement, en dépenses 487 001 .73€, en recettes 645 718.00€ soit un excédent de 158 716.27€ pour l'année. Avec report de l'année précédente, un excédent de 502 642.65€ en fonctionnement.

En investissement, en dépenses 261 925.79€, en recettes 278 639.17€ soit un excédent de 16 713.38€ pour l'année.

Avec report de l'année précédente, un déficit de 88 289.85€ en investissement.

Restes à réaliser en dépenses 167 698€, en recettes 7272€

Soit un excédent global de 253 926.80€ avec les restes à réaliser.

Monsieur le Maire se retire de la salle, Monsieur TABOURET Christophe demande aux membres de passer au vote. Les membres sont favorables à 10 Pour (Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention,

- **Compte de gestion 2023 du receveur**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Mme TREFFOT, responsable du Service Gestion Comptable Bresse Bourguignonne. Les membres acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention.

- **Affectation des résultats**

Monsieur le Maire propose d'affecter les montants suivants au budget primitif 2024, en réserves au R 1068 en investissement 248 715.85€ et en report de fonctionnement au R 002, 253 926.80€. Les membres acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention.

- **Vote des taxes**

Monsieur le Maire donne lecture des bases d'impositions et des bases prévisionnelles. Après délibération, les membres ne souhaitent pas augmenter les taux pour 2024. Le taux du foncier bâti est à 40.03%, celui du non-bâti à 39.85% et celui de la taxe d'habitation est à 15.40%. Le conseil à l'unanimité, à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention opte pour garder les taux actuels.

- **Budget primitif 2024**

Monsieur le maire présente le budget primitif 2024 en investissement et fonctionnement. Les membres acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention, l'équilibre du budget en investissement à 1 491 860€ et un suréquilibre en fonctionnement à 746 913€ en recettes et 803 628€ en dépenses.

- **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'attribution des subventions. Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes : ADMR 700€, ADOCC 80€, Amicale des Donneurs de Sang 90€, Amicale des Sapeurs-Pompiers 560€, AFN 60€, Association Sportive du Collège 145.86€, Association Sportive du Collège 73.41€, Association cantonale

des Anciens Combattants 50€, Bouilleurs de Cru 50€, BTP CFA Rhône Alpes-Ain 100€, Cantine scolaire 150€, Centre Anticancéreux 60€, Chasse l'Ouest du Solnan 50€, Comité de Fleurissement 200€, Comité de restauration 60€, Ecomusée de la Bresse Bourguignonne 215€, FNATH 50€, Foyer Rural de Dommartin 250€, Foyer Socio-Educatif du collège 175.15€, Les Amis du Solnan 1000€ , Memory Bresse Revermont 60€, Moto-Club L'Étincelle 80€, PEP 71 80€, Secours Populaire Français 50€, Sou des Ecoles du RPI 120€, Chasse Communale 100€, Imagine 100€, Au Panier Bressan 203.75€, Section concours Les Amis du Solnan 50€, Ballades en Solnan 60€, Club de l'Amitié 100€, Ligue contre le Cancer 60€. A l'unanimité soit 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention.

- **ZAER**

Monsieur le Maire informe que la concertation publique est terminée. Monsieur le Maire présente les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables pré-identifiées.

Secteurs commerciaux : ZD 112 et ZD 118 – Secteurs bâtis à vocation tertiaire : AC 161 et AC01 – Secteurs économiques artisanaux : ZC 54, ZC 63, ZC 314, ZB 220, AB 60, AB 61, AC 07, AC 204, AC 223 et AC 208.

Les membres acceptent 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention

Monsieur le Maire donne des précisions sur l'agrivoltaïsme, pour le projet au Villaret. Le décret concernant l'agrivoltaïsme n'est toujours pas paru. Le principal risque pour le propriétaire est le démantèlement au bout de 30 ans qui coûtera très cher. Les recettes ne suffiront pas à couvrir les frais. La commune va prescrire une distance minimum par rapport aux habitations. La CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) pourra être sollicitée pour nous renseigner sur le sujet. Le sujet va être étudié au prochain conseil.

- **Convention bineuse**

Monsieur le Maire informe de l'achat en commun d'une bineuse avec les communes de Condal, Varennes St Sauveur et Frontenaud, pour l'entretien du Cimetière. 2491.20€ TTC déduction du FCTVA de 351€ soit un coût de 535.05€ par commune. Les membres acceptent 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, M ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir) 0 Contre 0 Abstention

- **Espace de la Forge, abri de bus**

Monsieur le Maire informe que le dossier DETR pour « l'Espace de la Forge » est complet, idem pour le dossier « Abri de bus ». La lettre d'intention LEADER pour « L'Espace de la Forge » a été déposée et réceptionnée. Nous sommes dans l'attente de l'ouverture de la plateforme numérique EURO PAC. L'arrêté de permis de démolir a été accepté pour les dépendances Bornier. La déclaration de travaux pour « L'Abri de bus » a été accepté.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

Monsieur le maire relate un mail de la cantine informant des prochains fournisseurs pour la cantine du nouveau RPI à 3 communes. Actuellement la cantine travaille avec des commerces locaux. Le futur bureau de la cantine souhaite changer les fournisseurs et ne plus se fournir en local.

Monsieur le Maire a informé qu'il trouvait ceci anormal de ne plus faire travailler les commerces locaux.

Le conseil municipal suit l'avis de Mr le Maire, et espère vivement que la cantine continuera à garder les commerces locaux comme fournisseurs. Les élus souhaitent que les commerces locaux soit sollicités afin d'étudier avec eux, les prix des produits et les livraisons possibles.

Monsieur le Maire expose un souci rencontré à l'école.

- **Matériel**

- **Devis SIGNAUX GIROD**

Monsieur le maire donne lecture d'un devis de SIGNAUX GIROD concernant la fourniture d'un panneau pour le lavoir, de peinture pour refaire les passages piétons, et de 2 panneaux « Attention Manifestations, soyez prudents » pour un montant total de 1354.02€ TTC.

Le conseil est favorable pour ces achats, mais demande s'il est possible d'avoir soit des tubes aluminium couleur bois ou des poteaux bois pour le panneau vers le lavoir afin de respecter une harmonie d'ensemble.

- **Bâtiments**

Le logement est presque terminé, reste quelques petits travaux pour la salle de bain et le remplacement de 3 volets roulants solaire. Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de FOURNIER Miroiterie de 2863.75€ TTC pour ces volets. Le conseil accepte à l'unanimité ce devis.

Monsieur FERRIER rappelle que nous sommes toujours dans l'attente du devis pour le coffret de sécurité de l'église.

- **Voirie**

Suite aux fortes précipitations et aux travaux de voirie restant à réaliser, Monsieur le Maire rappelle les points à traiter dès que possible. Un trou vers chez JLF, idem à l'intersection chemin de la Penchaude et voir pour le problème de la boue qui s'écoule Impasse du Moulin Déliot.

- **SIVOM**

Monsieur le Maire informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, les poubelles publiques devront être prévues pour le tri. Des aides peuvent être obtenues. Le sujet sera étudié lors du prochain conseil.

- **Questions diverses**

- **Ronde Sud Bourgogne 19 juillet**

Monsieur le Maire rappelle que nous sommes toujours à la recherche de Signaleurs pour la course cycliste du 19 juillet. Un mail va être renvoyé aux associations et diffusion également sur panneau pocket.

- **Opération Villages d'avenir**

Monsieur le Maire fait un point sur la réunion du 20 mars avec les communes de Condal et Varennes, la préfecture et la chargée de projet pour la création piste cyclable les vélos entre les 3 communes. La prochaine réunion aura lieu le 18 avril, à Dommartin.

- **Cérémonie du 8 mai**

Monsieur le Maire rappelle la cérémonie du 8 mai sera à 10h30 et sera suivi de l'inauguration du lavoir à 11h15.

- **Elections européennes 9 juin**

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu le 9 juin.

▪ **Dates à retenir :**

- Journée citoyenne le 1 juin
- Boum du Conseil Municipal des Jeunes le 13 avril
- Concert ADMR le 13 avril
- Journée des commerçants, artisans et associations le 20 avril
- Marche des fours le 5 mai

- **Invitations diverses :**

Monsieur le Maire informe de l'invitation reçue de Bresse-Bourguignonne Touch & Rigolade pour la réception de clôture de la journée de Touch Mixte du championnat de ligue AURA qui aura lieu à Varennes St Sauveur le 13 avril à 16h00.

- **Vie communale :**

Monsieur le Maire informe de 2 baptêmes républicains et 2 PACS, fixe le prochain conseil au vendredi 17 mai à 20h00.

La séance est close à 22h30.

Secrétaire de séance,

JOLY Pierre



Monsieur le Maire,

VILLEMAIRE Jean-Luc

